



COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 16 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune nouvelle de Bazeilles, régulièrement convoqué le douze juin, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Francis BONNE.

Nombre de membres élus : 23, en fonction : 23, qui ont délibéré : 21.

Etaient présents : M. Francis BONNE, Mme Claude DRUMEL, M. Jean-Paul GRASMÜCK, Mme Sophie DROZDOWIEZ, M. Patrick MALLY, M. Marc GUÉNIOT, M. Michel GAUTRON, M. Mistral BANA, M. Michel BELDJOURDI, Mme Claudine CHATELAIN, M. Jean-Jacques BOURGERIE, Mme Myriam HIBLOT, Mme Isabelle PARENT, M. Arnaud FAUCHERON, Mme Anne MARBEUHAN, Mme Sandrine BRECK, M. Sébastien BRACHET, M. Olivier BARBIER, Mme Noémie MAYET, M. Olivier LEPAGE.

Absente ayant donné pouvoir : Madame Brigitte KLEIN à Monsieur Michel GAUTRON.

Absentes : Mme Martine GOFFINET, Mme Christelle CAHART.

Secrétaire de séance : M. Marc GUÉNIOT.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de bien vouloir respecter une minute de silence pour Monsieur David HIBLOT, agent des services techniques, décédé le 13 juin 2023.

Approbation du compte-rendu de la séance du 14 Avril 2023

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, et après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 14 avril 2023, Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des remarques particulières à y apporter.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

D2023-24 : EXTENSION DE LA CARRIERE BAZEILLES- DAIGNY : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur Jean-Paul GRASMÜCK, adjoint à l'urbanisme, informe le conseil municipal du déroulement de l'enquête publique réalisée dans le cadre de l'extension de la carrière Bazeilles-Daigny. L'arrêté préfectoral n°2023-195 portant ouverture de l'enquête publique en vue de l'extension de la carrière de calcaire et de sable située sur le territoire des communes de Bazeilles et Daigny s'est déroulée sur une durée de 30 jours du Lundi 15 mai au Mardi 13 juin 2023.

Après avoir entendu le rapport de l'adjoint au Maire, le conseil municipal rend un avis favorable sur le projet d'extension de la carrière de calcaire et de sable située sur le territoire des communes de Bazeilles et Daigny présenté par la société Carrières et Matériaux Nord-Est – Etablissement MORGAGNI, 44, Boulevard de la Mothe à Nancy (54000). Le Conseil Municipal demande à l'exploitant de maintenir le chemin qui relie la commune de Bazeilles à la commune

de Villers Cernay, dans un état praticable tant pour les piétons que pour les cyclistes, dans le respect des utilisateurs. De plus, il est demandé à l'exploitant la mise en place de grillage de protection pour garantir la sécurité des usagers.

Avis rendu par 17 voix pour 3 voix contre et une abstention.

D2023-25 : EXTENSION DES ATELIERS MUNICIPAUX : ADOPTION DES AVENANTS DES ENTREPRISES CAPITAINE CONSTRUCTIONS ET BARRÉ BOUQUIGNAUD :

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal adopte les avenants aux entreprises dans le cadre des travaux d'extension des ateliers municipaux comme suit :

- CAPITAINE CONSTRUCTION : + 22 929,50 € HT,
- BARRÉ BOUQUIGNAUD : -315,08 € HT,

Adopté à l'unanimité.

D2023-26 : TRAVAUX DE VOIRIE DE RUBÉCOURT ET LAMÉCOURT : ADOPTION DE L'AVENANT DE LA SOCIÉTÉ COLAS :

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal l'avenant n°2 de la société COLAS transmis pour les travaux de voirie de Rubécourt et Lamécourt. L'avenant concerne la fourniture d'une cuve incendie pour 23.075,00 € HT soit 27.690,00 € TTC.

Adopté à l'unanimité.

D2023-27 : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA BCD A L'ÉCOLE PRIMAIRE : ADOPTION DES HONORAIRES :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le cabinet ZOOM Architecture a été retenu pour la maîtrise d'œuvre et le suivi des travaux d'aménagement de la BCD et de la salle des professeurs à l'école primaire de Bazeilles.

Le montant des honoraires s'établit à 8.500,00 € HT soit 10.200,00 € TTC.

Adopté à l'unanimité.

D2023-28 : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA BCD A L'ÉCOLE PRIMAIRE : ATTRIBUTION AUX ENTREPRISES :

Suite à la consultation qui a été réalisée pour les travaux d'aménagement de la BCD et de la salle des professeurs à l'école primaire, les 4 lots ont été attribués aux entreprises suivantes :

Lot	Entreprise	Libellé	Montant HT	Montant TTC
1	DSTI	Platerie - Faux plafonds	33 227,00 €	39 872,40 €
2	COCATRE	Electricité	9 592,48 €	11 510,98 €
3	BRUNET BONNANGE	Chauffage - Plomberie	5 640,00 €	6 768,00 €
4	CFB	Revêtements de sols - Peinture	16 345,50 €	19 614,60 €
		TOTAL	64 804,98 €	77 765,98 €

Adopté à l'unanimité.

D2023-29 : JURÉS D'ASSISES 2024 :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la demande de Monsieur le Préfet des Ardennes transmise par courrier le 21 avril 2023 de dresser la liste préparatoire annuelle des personnes susceptibles de siéger en qualité de jurés d'assises des Ardennes en 2024.

Monsieur le Maire précise qu'il est nécessaire de désigner un nombre triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral soit six personnes. La liste des personnes est la suivante :

- Madame Noémie CAMBRÉA, Épouse MAYET,
- Madame Amélie HUMBERT,
- Madame Claudine LUCIEN,
- Monsieur Sylvain SOBCZYK,
- Monsieur Yann MAISSE,
- Monsieur Nicolas VAOVERBEKE,

D2023-30 : SUPPRESSION DE POSTE D'ATTACHÉE TERRITORIALE :

Suite à l'avis rendu par le Comité social territorial, le poste d'attachée territoriale peut être supprimé à compter du 1^{er} juillet 2023. L'agent concerné sera mis à la disposition et sous l'autorité du centre de gestion de la fonction publique territoriale des Ardennes.

En contrepartie, la commune de Bazeilles remboursera le coût lié à la rémunération de l'agent. Cette prise en charge sera progressivement dégressive.

Adopté à l'unanimité.

D2023-31 : RECOURS A UN AGENT CONTRACTUEL :

Sur proposition de Monsieur le Maire délégué de Bazeilles, il est proposé de recourir à un emploi contractuel à durée déterminée de chargé de mission du suivi et du développement de l'implantation d'une maison médicale et du recrutement de praticiens de santé. L'agent est recruté pour une période de 6 mois à compter du 17 juillet 2023 jusqu'au 31 décembre 2023.

Adopté à l'unanimité.

D2023-32 : CRÉATION D'UNE RÉGIE D'AVANCES :

Le conseil municipal approuve la création d'une régie d'avances afin de permettre d'engager certaines dépenses et pour donner plus de flexibilité dans la gestion, en particulier pour les commandes réalisées en ligne.

Adopté à l'unanimité.

D2023-33 : COMPLÉMENT INDEMNITAIRE 2023 – PREMIER VERSEMENT :

Madame DRUMEL, Première adjointe au Maire, propose au conseil municipal de voter le versement de la première part du complément indemnitaire annuel pour 2023 qui sera réalisé sur les salaires du mois de juillet, au regard des entretiens d'évaluation annuels qui se sont déroulés.

Adopté à l'unanimité.

D2023-34 : DEMANDES DE SUBVENTIONS 2023 :

Monsieur le Maire soumet les demandes de subventions suivantes pour les projets en cours à l'approbation du conseil municipal :

☛ VIDÉOPROTECTION :

- Travaux : 49.858,00 €,
- Financements publics sollicités :
 - Région Grand Est : 14.957,00 €,
- Fonds propres : 34.901,00 €.

☛ CITERNE DE RÉCUPÉRATION DES EAUX PLUVIALES :

- Travaux : 21.357,60 €,
- Financements publics sollicités :
 - Région Grand Est (20%) soit 4.271,00 €
- Fonds propres : 17.086,60 €.

☛ PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES :

- Travaux : 55.867,80 €,
- Financements publics sollicités :
 - Région GRAND EST (20%) : 11.173,50 €,
- Fonds propres : 44.694,30 €.

☛ MAISON DE SANTÉ :

- Travaux : 500.000,00 €,

- Financements publics sollicités :
 - Région Grand Est (20%) : 100.000,00 €

 - Rénovation de la façade (20%) : 8.600,00 € (pour un coût de 43.000,00 €)

 - Région Grand Est (CLIMAXION) : 32.800,00 €

- Fonds propres : 358.600,00 €.

Adopté à l'unanimité.

D2023-35 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'IEPM :

Monsieur MALLY, adjoint aux sports et aux associations, présente la demande de subvention du Directeur de l'IEPM dont le but est de financer l'aménagement d'un jardin extérieur pour le bien être des jeunes accueillis à l'IEPM. Actuellement, leurs activités se déroulent exclusivement à l'intérieur des locaux.

Après en avoir débattu, le conseil municipal adopte le versement d'une subvention de 30.000,00 €.

Adopté par 20 voix pour et une abstention.

D2023-36 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR DES AGENTS DE LA GENDARMERIE NATIONALE :

Monsieur MALLY, adjoint délégué aux sports et aux associations, soumet la demande de subvention exceptionnelle de deux agents de la gendarmerie pour leur participation à la FEMINA ADVENTURE qui se déroulera en Guadeloupe du 14 au 19 novembre 2023.

Après en avoir débattu, le conseil municipal fixe le montant de la subvention à 700 Euros.

Adopté par 17 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions.

Remerciements : Monsieur et Madame GRASMÜCK.

Informations diverses :

- Etude en cours par le Cabinet IVOIRE pour les travaux d'aménagement sur le terrain situé entre le centre de dialyse et les ateliers municipaux,
- Travaux de voirie de Rubécourt et Lamécourt : Réception des travaux réalisée le Mardi 20 juin 2023 ; problème de sécurité lié à la vitesse.
- Travaux sur le Rubécourt et les berges de la Givonnette,
- Gens du voyage installés à Sedan,
- Monsieur GRASMÜCK : point sur la révision du PLU toujours en cours,
- Confirmation d'une participation financière de la Région dans le cadre du projet lié à la Trame Verte et Bleue,
- Création d'une commission pour la réflexion sur la mise en place du tri des déchets organiques obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2024,
- Monsieur GUÉNIOT : Problème récurrent d'accès à internet à l'école, Voyage à VERDUN du CCAS,
- Monsieur GAUTRON : réunion de la commission travaux le Jeudi 22 juin 2023 à 18h45,
- Monsieur MALLY : Assemblée générale de l'USB avec signature de la convention d'utilisation des installations sportives,
- Monsieur BARBIER propose de réaliser un nouveau bail de chasse dans l'attente de la création de la commune nouvelle avec La Moncelle,

Monsieur le Maire lève la séance à 22h.

Le Maire,

Francis BONNE